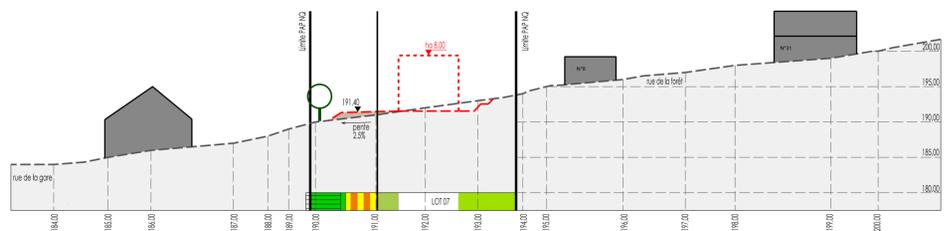
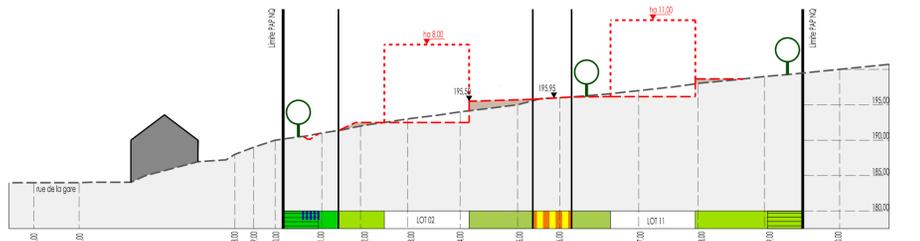


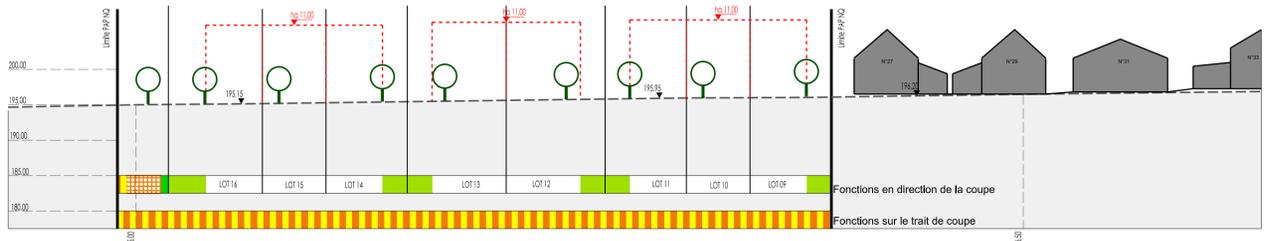
Coupe B. 1.500



Coupe C. 1.500



Coupe A. 1.500



Coupe D. 1.500



Plan 1.500

Plan de repérage des coupes

LEGENDE-TYPE DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER
Selon le règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier « quartier existant » et du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot :

LOT - ILOT		Surface du lot / de l'îlot (ares)	
Surface d'emprise au sol (m ²) MIN	Surface d'emprise au sol (m ²) MAX	Surface constructible brute (m ²) MIN	Surface constructible brute (m ²) MAX
Surface de scellement au sol (m ²) MAX	Type, disposition et nb des constructions	Type et nombre de logements MIN	Type et nombre de logements MAX
Type de toiture	Hauteur des constructions (m)	Nombre de niveaux MIN	Nombre de niveaux MAX

Délimitation du PAP et des zones du PAG :
 - - - - - délimitation du PAP
 - - - - - délimitation des différentes zones au PAG

Nombre de niveaux :
 I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1,2...R nombre d'étages en retrait
 +1,2...C nombre de niveaux sous combles
 +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Courbes de niveaux :
 - - - - - terrain existant
 - - - - - terrain remodelé

hauteur des constructions :
 hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faite de x mètres

Types et nombres de logements :
 X-U x logements de type unifamilial
 X-b x logements de type bifamilial
 X-C x logements de type collectif

Types, dispositions et nombre des constructions :
 oc constructions en ordre contigu
 onc constructions en ordre non contigu
 x-mi x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande

Formes de toiture :
 tp toiture plate
 tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 ← orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes) :
 - - - - - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - - - alignement obligatoire pour dépendances
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots :
 - - - - - lot projeté
 - - - - - îlot projeté
 - - - - - terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions :
 min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
 x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics :
 Evp espace vert privé
 EvpP espace vert public
 ADJ aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé

Voies et chemins :
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs :
 arbre à moyenne ou haute lige projeté
 arbre à moyenne ou haute lige à conserver
 haie projetée / haie à conserver
 mur projeté / mur à conserver

Servitudes :
 servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques :
 rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE
 espace extérieur pouvant être scellé à 50% maximum
 espace vert public pouvant recevoir une aire de jeux ouverte au public
 bâtiments existants

192,00 accès carrossable
 9,00 côte d'altitude projetée
 6,55 cotation réglementaire
 cotation à titre indicatif

LEGENDE COMPLEMENTAIRE POUR COUPES EXPLICATIVES
 - - - - - limite du PAP NQ sur le trait de coupe
 - - - - - limite du lot projeté sur le trait de coupe
 - - - - - limite de lot projeté en arrière plan
 - - - - - arbre projeté / à conserver

- - - - - remblais
 - - - - - terrain existant
 - - - - - terrain remodelé

REMARQUES
 Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.
 Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
 Les niveaux d'altitudes projetées sont approximatifs et peuvent être adaptés dans le cadre du projet d'exécution.
 Toutes les coordonnées des parcelles sont fournies à titre indicatif.
 Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.
 La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.

FOND DE PLAN
 Levés de topographie et alentours : Plan n° 4838-01 du 29 06 2022 GEOCAD
 Plans de délimitation du périmètre : Plan n°14838-02(a) mesurage officiel du 23 08 2022 GEOCAD

MODIFICATIONS

Indice	Date	Objet

PROJET
PAP-NQ "Rue de la forêt"
 Commune de Reisdorf

MAITRES D'OUVRAGES
 PROvac sarl 11 rue de l'industrie L-8399 Windhof
 BATIPRO sarl 15 rue du golf L-1638 Senningerberg

MAITRE D'OEUVRE
 LARUADE architecte & urbaniste 24 rue Jean-François Boch L-1244 Luxembourg
 COORDINATION
 BUREAU D'INGENIEURS CONSEILS
 ICONE sarl 42 rue Tony Dautreux L-1429 Luxembourg
 PROgroup SA 11 rue de l'industrie L-8399 Windhof

date et signatures

date et signature

OBJET

ECHELLE **1/500**
 FORMAT **DIN A1**
 N° PLAN **PAPNQ-rei_PG**
 DATE **01 12 2022**

PARTIE GRAPHIQUE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot :

LOT	Surface (ares)	Surface (m ²)	Type	Disposition	Nb. Logements
LOT 01	2,6907	84,00 / 218,40	124 m ²	1-mj	1-u
LOT 02	2,7884	84,00 / 218,40	127 m ²	1-mj	1-u
LOT 03	3,3483	96,00 / 249,60	126 m ²	1-mb	1-u
LOT 04	2,5380	108,00 / 280,80	140 m ²	1-mb	1-u
LOT 05	3,3647	96,00 / 249,60	126 m ²	1-mb	1-u
LOT 06	3,8950	179,50 / 299,50	214 m ²	1-mi	1-u
LOT 07	4,6326	178,50 / 297,50	212 m ²	1-mi	1-u
LOT 08	9,7731	194,50 / 314,50	234 m ²	1-mi	1-u
LOT 09	3,5634	111,00 / 264,60	142 m ²	1-mb	1-u
LOT 10	2,8743	123,00 / 295,80	157 m ²	1-mb	1-u
LOT 11	3,8079	111,00 / 264,60	143 m ²	1-mb	1-u
LOT 12	4,8375	120,00 / 288,00	169 m ²	1-mj	1-u
LOT 13	5,0592	120,00 / 288,00	169 m ²	1-mj	1-u
LOT 14	4,3216	111,00 / 264,60	143 m ²	1-mb	1-u
LOT 15	3,4864	123,00 / 295,80	157 m ²	1-mb	1-u
LOT 16	4,6379	111,00 / 264,60	143 m ²	1-mb	1-u